

Fédération Guinéenne de Football
M. Ibrahima BARRY
Secrétaire Général
Annexe 1 du Palais du Peuple
P.O. Box 3645
CONAKRY
Guinea

Par courrier

Zurich, le 4 septembre 2014
SGA/clo/csu

Programmes de Développement de la FIFA: rapport d'audit local pour l'année 2013

Monsieur,

Nous avons analysé votre rapport d'audit local des programmes de développement de la FIFA pour l'année 2013 et avons constaté qu'il était conforme.

Cependant, et en accord avec le Règlement général des programmes de développement de la FIFA qui est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2013, les Associations Membres doivent également envoyer à la FIFA les documents suivants :

- a) les derniers comptes annuels et le rapport d'audit correspondant rédigé par l'auditeur statutaire, tel que présenté lors de la dernière assemblée générale de l'association membre ;
- b) le procès-verbal de la dernière assemblée générale.

Le strict respect du nouveau Règlement général des programmes de développement devient obligatoire pour les associations membres à partir du 1^{er} janvier 2015.

Nous vous remercions de votre coopération et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

FIFA



Markus Kattner
Secrétaire Général adjoint

Fédération Guinéenne de Football
M. Ibrahima BARRY
Secrétaire Général
Annexe 1 du Palais du Peuple
P.O. Box 3645
CONAKRY
Guinea

Par courrier postal et courrier électronique

Zurich, le 12 juin 2015
SGAclo-csu-nsa

Programme de Développement de la FIFA : rapport d'audit central de KPMG pour 2014

Madame,

Nous avons analysé votre rapport d'audit local des programmes FIFA pour l'année 2014 et avons pu constater qu'il est satisfaisant.

Toutefois, en vertu du Règlement général des programmes de développement de la FIFA qui est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2013, les associations membres de la FIFA sont également tenues de présenter la documentation suivante :

- a) les derniers comptes annuels et le rapport d'audit correspondant rédigé par l'auditeur statutaire, tel que présenté lors de la dernière assemblée générale de l'association membre ;
- b) le procès-verbal de la dernière assemblée générale lors de laquelle les comptes annuels ont été approuvés.

Nous avons bien reçu le procès-verbal de votre assemblée générale du 25 octobre 2013. Cependant, il nous manque encore les derniers comptes annuels et le rapport d'audit correspondant rédigé par l'auditeur statutaire

Conformément au règlement (art. 3 du Règlement général des programmes de développement de la FIFA et art. 6.3.5 du Règlement FAP), tous les versements provenant des fonds des programmes de développement de la FIFA ainsi que les paiements FAP prévus à partir du troisième trimestre seront gelés tant que votre association membre ne sera pas en pleine conformité avec le règlement.

Nous vous demandons donc instamment de bien vouloir nous faire parvenir au plus vite ce rapport.

FIFA



Markus Kattner
Secrétaire général adjoint

Fédération Guinéenne de Foot-Ball
Monsieur Ibrahima BARRY
Secrétaire Général

par e-mail: guinefoot59@yahoo.fr

Zurich, le 25 janvier 2016
SGi/csu/zng/smu

Programme d'assistance financière de la FIFA

Monsieur,

Nous nous référons aux subventions pour l'année 2016 dans le cadre du Programme d'Assistance Financière de la FIFA (FAP) et avons le plaisir de vous informer que votre demande est conforme au Règlement du Programme d'Assistance Financière de la FIFA et qu'elle a été approuvée au titre de l'aide que peut apporter la FIFA à ses associations membres.

Nous vous informons que les fonds FAP approuvés pour l'année 2016 seront crédités en quatre versements sur le compte des programmes FIFA de votre association (anciennement « compte FAP ») sous réserve que s'applique l'article 8, al. 2 du Règlement général des programmes de développement de la FIFA, auquel cas la planification des paiements serait modifiée.

- 1^{er} virement: USD 73,500 au 27/01/2016
- 2^e virement: USD 83,500 au 30/03/2016
- 3^e virement : USD 70,000 au 29/06/2016
- 4^e virement : USD 23,000 au 28/09/2016

À cet égard, nous vous envoyons par courrier séparé les rapports de comptes FAP actualisés, ainsi que, pour vos archives, une copie validée de votre demande.

Nous vous rappelons qu'une association membre qui a reçu des fonds FAP devra les utiliser conformément au budget détaillé par catégorie indiqué dans le formulaire FAP 3 et approuvé par le secrétariat général de la FIFA. Si une association membre n'est plus en mesure de réaliser un budget pour lequel elle a obtenu des fonds FAP, elle doit alors en informer immédiatement le secrétariat général de la FIFA.

Nous vous informons également que conformément à l'article 5 du règlement général des programmes de développement, chaque membre de la FIFA doit présenter à la FIFA, avant le 31 mars 2016 au plus

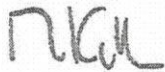
FIFA[®]

For the Game. For the World.

tard, un rapport annuel relatif aux programmes de la FIFA 2015 signé par la compagnie d'audit locale ainsi que les derniers comptes annuels et le rapport d'audit correspondant rédigé par l'auditeur statutaire.

Vous remerciant de votre précieuse collaboration, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE
FOOTBALL ASSOCIATION

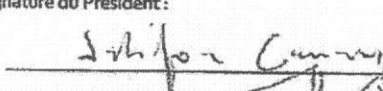
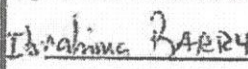
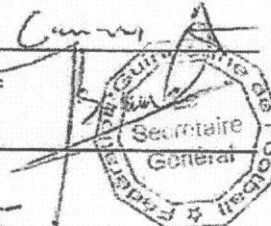
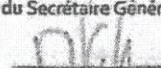



Markus Kattner
Secrétaire général par intérim

FORMULAIRE 1

FIFA®

For the Game. For the World.

| | |
|--|---|
| Auditeurs FAP de l'association membre : | |
| Nom de la société d'audit : Cabinet Lombonna SARL Adresse :Conakry – BP : 1942. | |
| Compte bancaire séparé : | |
| Nom de la banque : Société Générale de Banques en Guinée (SGBG) N° de compte : 01008140002-39 N° IBAN/Clearing : Adresse : Conakry - BP : 1346 | |
| Compte bancaire intermédiaire (le cas échéant) : | |
| Nom de la banque : N° de compte : N° IBAN/Clearing : Adresse : | |
| Nom du Directeur Technique (voir ci-dessous) Sadio NANSOKO | |
| Secrétaire Général est employé par l'AM | oui <input checked="" type="checkbox"/> no <input type="checkbox"/> |
| MONTANT REQUIS (max. USD 250 000) <input type="checkbox"/> min. pour le football féminin compris | USD 250.000 |
| Approuvé par l'association membre : Cachet de l'association : Signature du Président :  Signature du Secrétaire Général :  Lieu/date : CONAKRY 03.12.2015  | Approuvé par la FIFA : Signature du Secrétaire Général ou du Secrétaire Général adjoint :  Lieu/date :  |

Ce formulaire d'application pour l'Assistance Financière est régi par le droit suisse et doit être interprété conformément à ce dernier à l'exclusion de tout choix de principes de lois.

Tout litige, controverse ou réclamation résultant de ce formulaire d'application pour l'Assistance Financière devra être réglé par le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) à Lausanne, Suisse.

Annexes:

- Formulaire Budget (FORM 2)
- Formulaire Décaissements (FORM 3)
- Copie du contrat du directeur technique (si différent de l'année dernière)
- Cahier des charges du directeur technique (si différent de l'année dernière)
- CV du directeur technique (si différent de l'année dernière)

Barry

FÉDÉRATION GUINÉENNE DE FOOTBALL

Constituée en 1959 – Membre de la FIFA depuis 1960 et de la CAF depuis 1964
B.P : 3645 – Conakry – Tél. : +224 622 45 50 59 / +224 622 44 69 44 / Fax : 0033134296092
E-mail : guineefoot59@yahoo.fr – adresse télégraphe. GUINEEFOOT CKRY



XIIème ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET ELECTIVE

PROCES VERBAL

CONAKRY, LE 14 AOUT

2015

L'an deux mille quinze, ce jour quatorze août, s'est tenu au Palais du Peuple, la douzième Assemblée Générale Ordinaire et Elective de la Fédération Guinéenne de Football.

Les points inscrits à l'ordre du jour étaient les suivants :

1. Vérification de la conformité de la convention et de la composition de l'Assemblée Générale avec les statuts de la FGF ;
2. Appel des Délégués ;
3. Approbation de l'ordre du jour ;
4. Allocution du Président ;
5. Nomination de membres pour contrôler le procès-verbal ;
6. Désignation des scrutateurs ;
7. Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente ;
8. Approbation du rapport d'Activités du Comité Exécutif ;
9. Approbation des comptes de l'exercice précédent,
10. Approbation du rapport des commissaires aux comptes et la décharge des organes dirigeants ;
11. Approbation du Budget de l'exercice suivant ;
12. Vote concernant les propositions de modification des statuts, règlement d'application des statuts et du règlement de l'Assemblée Générale de la FGF (s'il y a lieu) ;
13. Révocation d'une personne ou d'un organe (s'il y a lieu) ;
14. Suspension ou exclusion d'un membre (s'il y a lieu) ;
15. Election du Président, des Vice-Présidents et des membres du Comité Exécutif ;
16. Tout autre point proposé par les membres ou le Comité Exécutif de la FGF ;
17. Rapport de la TASK-FORCE ou Groupe d'Etudes Techniques sur la mise sur pied de la Ligue Guinéenne de Football Professionnel et d'un Championnat Professionnel.

Etaient présents à cette Assemblée Générale :

A. Membres du Comité Exécutifs 14/15

1. Salifou CAMARA
2. Djibril DIARRA
3. El Hadj Ibrahima Sory CONTE
4. Thierno Abdoulaye BAH
5. Dr. Zalikatou DIALLO
6. Dr. El Hadj Mohamed Kader CAMARA
7. Fah CONDE
8. Mamadou Chérif DIALLO
9. Abou CISSE
10. Abdourahamane TOURE
11. Colonel Youssouf TRAORE
12. Laye Oumar KOULIBALY
13. Mamadouba Engagé CAMARA
14. Mohamed Lamine Tom KABA

B. EXCUSE

Mohamed CAMARA (Malade)

C. MEMBRES STATUTAIRES :

- ✓ Les Ligues Régionales de Football 8
- ✓ Les clubs de Ligue 1 12
- ✓ Les clubs de Ligue 2 12
- ✓ Les clubs de la Division Nationale 69

1. **LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL DE CONAKRY**
 - ✓ *Mamadou Saliou ADIMI*
 - ✓ *Hamidou SOUMAH*
2. **ATLETICO DE COLEAH**
 - ✓ *Ibrahima Sory TOURE*
 - ✓ *Minkaël SYLLA*
3. **AS KALOUM**
 - ✓ *Saliou SOW*
 - ✓ *Aly TOURE*
4. **HOROYA AC**
 - ✓ *Mamadou Antonio SOUARE*
 - ✓ *Kroutimi Mady KABA*
5. **BARAKA FC**
 - ✓ *Aboubacar KAMISSOKO*
6. **AS BATE NAFADJI**
 - ✓ *N'Faly CONDE*
 - ✓ *Mamoudou KABA*
7. **SATELLITE FC**
 - ✓ *Mohamed CISSE*
 - ✓ *Ousmane BERETE*
8. **HAFIA FC**
 - ✓ *Mamady DIOMANDE*
 - ✓ *Ibrahima Calva 2 FOFANA*
9. **SANTOBA FC DE CONAKRY**
 - ✓ *Malick KEBE*
 - ✓ *Mohamed FOFANA*
10. **FC SEQUENCE**
 - ✓ *Aboubacar Youssouf CAMARA*
 - ✓ *Aboubacar BANGOURA*
11. **ASFAG**
 - ✓ *Lt. Namory TOURE*
12. **ETOILE DE GUINEE**
 - ✓ *Louncény TOURE*
13. **ESPERANCE DE KALOUM**
 - ✓ *Mamady CAMARA*
14. **REAL DE BONFI**
 - ✓ *Kanfory BARRY*
15. **GBASSIKOLO FC**
 - ✓ *Alsény SYLLA*
16. **AS DJOMA**
 - ✓ *Mory TRAORE*
17. **AS MATOTO**
 - ✓ *André CAMARA*
18. **IS MATOTO**
 - ✓ *Sékou Bio BANGOURA*

19. AS RATOMA
✓ *Alain Gérard MILIMONO*
20. AS BASSANO
✓ *Amara Kémoko CONDE*
21. STADE DE GUINEE
✓ *Mamadou KEÏTA*
22. STAR DE GUINEE
✓ *Bangaly KABA*
23. ELEPHANTS DE COLEAH
✓ *Moussa TRAORE*
24. F.F.A
✓ *Namory SYLLA*
25. FC TOUBA
✓ *Oumar SYLLA*
26. AIDE ET ACTION
✓ *Ibrahima Sory DRAME*
27. AS MOBILIERE
✓ *Fodé Kaba KAMISSOKO*
28. MAMA WOURY FC
✓ *Lafy NABE*
29. HIRONDELLES DE BONFI
✓ *Mohamed KOUROUMA*
30. ESPOIRS TANENE
✓ *Mamadou Boye BARRY*
31. AS POLICE
✓ *Ousmane CAMARA*
32. FC FEINDOU
✓ *Youssouf CAMARA*
33. KALOUM STAR
✓ *Sékou Mady CAMARA*
34. FLAMME OLYMPIQUE
✓ *Ibrahima Sory NIMAGAN*
35. TED AFRIQUE
✓ *Amara Coléah SOUMAH*
36. OLYMPIQUE DE CONAKRY
✓ *Mamadou Aliou SOUMAH*
37. ESPOIRS CAMEROUN
✓ *Mohamed SYLLA*
38. LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL DE BOKE
✓ *Ibrahima SY*
✓ *Ibrahima Tawel CAMARA*
39. CI KAMSAR
✓ *Gi Maturin BANGOURA*
✓ *Col Maurice Akoï*
40. ASM SANGAREDI
✓ *Abdoulaye CAMARA*

41. FATALA FC
✓ Mamadouba BANGOURA Diploce
42. COK DE BOKE
✓ N'Fanly Alain CAMARA
43. TOMINE FC DE GAOUAL
✓ Yacouba KEITA
44. BADIAR FC DE KOUNDARA
✓ Mamadou Aliou KOULIBALY
45. R.C.C.K
✓ Abdoulaye Deen SYLLA
46. ELEPHANTS DE FILIMA
✓ Mamadouba BANGOURA
47. TINGUILINTA FC
✓ Mohamed Chabrier BAH
48. ALU STAR DE FRIA
✓ BANGOURA Fodé Bakary
49. LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL DE KINDIA
✓ Colonel Alhousseine KABA
✓ Hassan SAMOURA
50. AS TABOUNSOU
✓ Issiaga SOUMAH
51. GANGAN FC
✓ Ibrahima SOUMAH
52. CLUB OLYMPIQUE COYAH
✓ Irbahima BANGOURA
53. GENDARMERIE NATIONALE
✓ Abdoul Wahab BAH
54. WAWA ATHLETIC CLUB
✓ Djélikouma DOUMBOUYA
55. LOUBHA FC
✓ Ibrahima DIALLO
56. BOURAMAYA FC
✓ Kémoko SYLLA
57. REAL KAKOULIMA
✓ Alsény SYLLA
58. AS DOKONNE
✓ Salif Kamsita CAMARA
59. TELE FC
✓ Mamadou Bamus BAH
60. BAFILA FC
✓ Mohamed TOURE
61. FRIGUIAGBE FC
✓ Yola SYLLA
62. SOUMBA FC
✓ Ousmane KABA
✓ Bassia LOUAGNON
63. SARINKA FC
✓ Seydouba YOULA
64. LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL DE LABE
✓ Assimiou DIALLO
✓ Maurice KAMAN

65. FELLO STAR DE LABE
 ✓ Mamoudou DRAME
 ✓ Thierno Abdoulaye DIALLO
66. ESPOIRS DE LABE
 ✓ Souleymane BALDE
67. KOLIMA FC
 ✓ Mamadou Saliou SOW
68. AS TOUGUE
 ✓ Thierno Amadou Bolet BALDE
69. DIMMA FC DE KOUBIA
 ✓ Aboubacar TOURE
70. LELOU FC
 ✓ Mamadou Aliou DIAKITE
71. LOURA FC
 ✓ Pé DAMEY
72. LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL DE MAMOU
 ✓ Mamadou Aliou DIALLO
 ✓ Abdourahamane Tata DIALLO
73. TANGAMA FC DE DALABA
 ✓ Alsény DIALLO
74. BAFING FC DE MAMOU
 ✓ Mamadou Saliou DIALLO
75. SOYA STAR DE PITA
 ✓ Souleymane BAH
76. LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL DE FARANAH
 ✓ El Hadj Mamadi TRAORE 5/5
 ✓ Manty CAMARA
77. SANKARAN FC DE FARANAH
 ✓ Capitaine Dantily CAMARA
78. NIANDAN FC DE KISSIDOUYOU
 ✓ Abdoulaye CAMARA
79. SIFO FC DE DABOLA
 ✓ Djiba SAGNO
80. GABO FC DE DINGUIRAYE
 ✓ Oumar BAH
81. SOLIMA FC DE FARANAH
 ✓ Sékouba Kalonzo OULARE
82. LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL DE KANKAN
 ✓ Mamady Nansita TRAORE
 ✓ El Mamadou Saliou SIDIBE
83. ASHANTY GB DE SIGUIRI
 ✓ Amadou FOFANA
 ✓ Sidiki KOUROUMA
84. SANANKORO FC DE KEROUANE
 ✓ Mamadi Mariame CAMARA

- 85. MANDEN FC DE SIGUIRI
✓ *El Hadj Zakaria TRAORE*
- 86. MILO FC DE KANKAN
✓ *Lamine CONDE*
- 87. KOLOMBADA FC
✓ *Fanta Amadou DIARRA*
- 88. UNI CLUB DE KANKAN
✓ *Ibrahima CONDE Méga*
- 89. KARFAMORIAH FC
✓ *Djibril KABA*
- 90. MANDIANA FC
✓ *Ansoumane DIAKITE*
- 91. KAKON FC
✓ *Amara KEÏTA*
- 92. CREW GOLD LERO DE SIGUIRI
✓ *Amara KEÏTA*
- 93. **LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL DE N'ZEREKORE**
✓ *Moriba Albert DELAMOU*
✓ *Sékouba LOUA*
- 94. ZIAMA FC DE MACENTA
✓ *Amara CAMARA*
- 95. AS BOMA DE N'ZEREKORE
✓ *Charles HABA*
- 96. DIANI FC DE N'ZEREKORE
✓ *Nouba Albert DELAMOU*
- 97. YOMOU FC
✓ *Raseard LAMAH*
- 98. AS MAANE
✓ *Mme Gôbou DELAMOU*
- 99. AS MAKONA
✓ *Saa Bernard TOLNO*
- 100. REAL NIMBA DE LOLA
✓ *Maurice CECE*
- 101. SIMANDOU FC DE BEYLA
✓ *Abou YOULA*

D. INVITES D'HONNEUR

- ✓ SEM Madame Domoni DORE, Ministre des sports ;
- ✓ Mr. Roger OVEGNIN, Représentant le Président de la CAF;
- ✓ Mr Fodé Zaïnoul, Directeur National des sports et des activités physiques;

A 11H 10', il reviendra au Secrétaire Général de la Fédération Guinéenne de Football, Ibrahima BARRY de dérouler le programme de la dite Assemblée et de procéder à la présentation des Officiels.

En suite le Président de la Fédération Guinéenne de Football prononcera le discours d'ouverture de l'Assemblée.

Puis il reviendra au Représentant de la CAF, Monsieur Roger OVEGNIN de prononcer son allocution. Il s'est réjoui de constater la bonne collaboration de la Fédération Guinéenne Football avec les pouvoirs publics en témoigne la présence de Madame la Ministre du sport au présidium.

Quant au Ministre des sports Madame Domani DORE dans son allocution, elle a félicité, remercié et encouragé la Fédération Guinéenne de Football pour les actions réalisées et celles en cours, particulièrement, la migration vers le Football professionnel et l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 2023 en Guinée.

Le Président a dans son discours d'ouverture solennel de la 12^{ème} Assemblée Générale Ordinaire remercié tous les participants pour leurs présences à cette Assemblée, il a fait un commentaire succinct sur le programme de développements qu'il a mis en place avec son équipe et a salué la mémoire des gloires du football Guinéen, avant de procéder à la remise des distinctions honorifiques à certaines personnalités décédées ou encore en vie pour leurs contributions de qualité pour le rayonnement du Football Guinéen sur l'échiquier africain et International.

A l'entame des travaux, le Secrétaire Général a rappelé les dispositions statutaires relatives à l'Assemblée Générale avant d'introduire le Président de la Fédération Guinéenne de Football en qualité de président de séance de la dite Assemblée Générale.

Abordant le premier point inscrit à l'ordre du jour, l'Assemblée Générale Ordinaire Elective a été régulièrement convoquée par le secrétariat Général dans les délais requis et les membres statutaires effectivement présents.

L'appel des délégués a donné 121/121 soit :

- ✓ Seize (16) délégués pour les huit (08) ligues régionales ;
- ✓ Vingt-quatre (24) délégués pour les douze (12) clubs de ligue 1 ;
- ✓ Douze (12) délégués pour les douze clubs (12) clubs de ligue 2 ;
- ✓ Soixante-neuf (69) délégués pour les clubs de la division nationale.

- S'agissant du **point 2**, l'ordre du jour proposé a été adopté à l'unanimité. Tous les documents y afférents ont été envoyés aux différents membres statutaires et aucune proposition de modification ou d'amendement n'a été enregistrée au Secrétariat Général de la Fédération Guinéenne de Football.
- Au titre du **point 3**, le Secrétaire Général, a tout d'abord placé l'événement dans son contexte légal en donnant le programme tout en rappelant à l'Assemblée le respect des dispositions pratiques pour la conduite des travaux conformément aux statuts de la Fédération Guinéenne de Football.
- Concernant le **point 4**, les membres ci-dessous cités ont été proposés par le Secrétariat pour contrôler le Procès-verbal.

Ce sont :

- ✓ La Ligue Régionale de Football de Boké ;
- ✓ La Ligue Régionale de Football de Mamou ;
- ✓ La Ligue Régionale de Football de Faranah ;
- ✓ Le Club AS Baté Nafadji.

S'agissant du **point 5**, le Secrétariat a proposé les membres associés ci-après comme scrutateurs.

Ce sont :

- ✓ Mamadou DRAME Fello Star de Labé ;
- ✓ Abdourahamane Tata DIALLO de la Ligue de Mamou ;
- ✓ Mamadouba Zito CAMARA de la Ligue de Kindia ;
- ✓ Albert DRAMOU la Ligue de Nzérékoré ;

- S'agissant du **point 6**, de l'Assemblée a adopté le Procès-verbal de la XI^{ème} Assemblée Générale de la Fédération Guinéenne de Football tenue le 25 octobre 2013 à Conakry par un vote majoritaire à main levée après la vérification des membres concernés par le point 4.

- Abordant le **point 7**, le rapport d'activité du Comité Exécutif a été commenté par le Secrétaire Général au tour des axes relatifs à l'Administration, les Compétitions Nationales et Internationales, la Formation, le Football des jeunes et du Football Féminin. Ce rapport a été approuvé à l'unanimité.

- Concernant le **point 8**, il est revenu tout d'abord au Président de la Commission des Finances, Mamadou Chérif DIALLO de faire une brève description des Finances de la Fédération Guinéenne de Football avant d'introduire le Chef de Service Financier Aboubacar Morthon SOUMAH, qui a expliqué et détaillé en terme des recettes et dépenses des deux précédents exercices.

Cette situation concerne dans la 2^{ème} tranche de la 1^{ère} mandature du Comité Exécutif à savoir du 01/07/2013 au 30/06/2015 et se présente comme suit :

I. SITUATION DU 20/08/2011 AU 30/06/2013

A. PREVISIONS BUDGETAIRES

| | |
|-----------------------------|----------------|
| ✓ FAP/FIFA et autres | |
| Assistance financières FIFA | 3.537.750.000 |
| ✓ Revenus fonds propres | 29.161.123.490 |

S/TOTAL= 32.698.873.490

B. EXECUTION

| | |
|-------------------------------|----------------|
| 1. Des ressources budgétaires | |
| ✓ Solde au 20/08/2011 | 1.050.584.421 |
| ✓ Fonds FAP/FIFA | 3.165.617.000 |
| ✓ Autres assistantes FIFA | 1.350.132.808 |
| ✓ Revenus fonds propres | 21.277.961.662 |

S/TOTAL= 26.844.303.891

2. Des dépenses budgétaires (Emploi des Ressources)

Le total des dépenses exécutées au cours de la période est de 26 587 683 997 GNF se présentant comme suit :

| | |
|------------------------------------|--------------------|
| a. Football Junior | 614.979.311 GNF |
| b. Compétitions Masculines | 17 896 279 253 GNF |
| Football Féminin | 697.639.634 GNF |
| c. Développement Technique | 230.500.010 GNF |
| d. Arbitrage | 293.004.892 GNF |
| e. Médecine | 92.375.600 GNF |
| f. Planification et Administration | 4 880.222.776 GNF |
| g. Marketing et Communication | 560.755.594 GNF |
| h. Infrastructure | 1.084.780.578 GNF |
| i. Divers | 237.146.349 GNF |

S/TOTAL= 26.587.683.997 GNF

Au 30 juin 2013, date d'arrêt des écritures, la balance entre les ressources et les dépenses se chiffre à 256.619.894. GNF, se décomposant ainsi qu'il suit :

| | |
|------------------------|---------------------------|
| • SGBG (FAP/FIFA) | 98.208.523 \$ USD |
| • SGBG (Fonds Propres) | 158.411.371 \$ USD |

Le taux d'exécution du budget de la période par rapport à la prévision est de 82,09%.

Cette situation d'étape a déjà requis l'approbation des membres statutaires de la 11^{ème} Assemblée Générale Ordinaire du 23 octobre 2013 et transmis au Secrétariat Général de la FIFA pour disposition.

II. SITUATION DU 01/07/2013 AU 30/06/2015

| | |
|--|-----------------------|
| 1. Ressources Encaissées | |
| ▪ Solde au 01/07/2013 | 256.619.894 |
| ▪ Ressources encaissées | 38.072.744.695 |
| Total Encaissé | 38.329.364.589 |
| 2. Dépenses exécutées | |
| ▪ Prestations/Assistances Financières de la FIFA | 256.619.894 |
| ▪ Prestations/revenus FP | 24.709.149.459 |
| Total Encaissé | 34.433.866.299 |

LA SITUATION D'EMPLOI DES RESSOURCES EN CETTE PERIODE SE PRESENTE COMME SUIT :

| | |
|--|---------------------------|
| 1. Football junior | 958.225.500 GNF |
| Il s'agit des dépenses effectuées au cours de la période au titre des activités ci-après : | |
| - Compétition des U-15 | |
| - Elimatoire des CAN U-17 et U-20 | |
| 2. Compétitions masculines | 15.752.453.009 GNF |
| Elles regroupent les compétitions nationales et internationales | |
| • Compétitions nationales | 12.348.647.812 GNF |
| Il s'agit des différents frais prise en charge au titre du Championnat National (Division Nationale, Ligue 1, Ligue 2 et Coupe Nationale). | |
| • Compétitions internationales | 3.348.647.812 GNF |
| Il s'agit des frais liés aux différentes rencontres internationales de la période notamment en ce qui concerne : | |
| <ul style="list-style-type: none">• Les éliminatoires de la CAN 2013 ;• Les éliminatoires de la Coupe du Monde de la FIFA Brazil 2014 ;• La participation de nos clubs engagés dans les éliminatoires des différentes compétitions Africaines de clubs (LC et CC) ;• Les matches amicaux ;• La participation à la CAN Guinée Equatoriale 2015 ;• La prise en charge d'autres frais liés aux préparatifs et à l'organisation des dites rencontres. | |
| 5. FOOT FEMININ | 430.500.000 GNF |
| Il s'agit de la prise en charge des frais de couverture des différentes activités liées à l'organisation des compétitions du genre. | |
| 6. DEVELOPPEMENT TECHNIQUE | 20.864.330 GNF |
| Il s'agit des frais supportés au titre des séries de formation au cours de la période. | |
| 7. ARBITRAGE | 165.193.318 GNF |
| Il s'agit de la prise en charge des différentes activités effectuées au niveau du département arbitrage. | |
| 8. MEDECINE | 165.617.792 GNF |
| Le montant concerne les différentes prises en charges marquées par des frais d'examen en IRM des U-17, l'achat de produits pharmaceutiques et du suivi médical des équipes. | |

9. MARKETING ET COMMUNICATION

5.358.691.054 GNF

Cette dépense est marquée par le soutien apporté par MTN Areeba à la candidature guinéenne pour l'organisation des CAN 2019-2021 notamment en ce qui concerne la prise en charge de frais liés à la préparation et l'élaboration des dossiers de candidature de la Guinée par des experts étrangers.

10. PLANING/ADMINISTRATION

8.786.549.800 GNF

Les dépenses exécutées concernent les traitements et salaires ainsi que les dépenses de fonctionnement.

Primes et salaires du personnel

641.000.000 GNF

Il s'agit du salaire contractuel de 33 agents pour la période de 2013-2014 et 2015

Fonctionnement

8.145.549.800 GNF

Les frais supportés par rubrique comprennent :

- Les achats de fournitures et bien courants
- Les frais de déplacement (mission à l'intérieur et à l'extérieur)
- Les frais de représentation et de manifestation
- Les frais d'entretien et de maintenance d'immobilisation
- Les acquisitions du matériels et de mobilisation

11. INFRASTRUCTURE

780.422.467 GNF

Il s'agit des frais exécutés au titre de l'aménagement du centre technique national, l'équipement du siège de la Fédération Guinéenne de Football à Téminétaye, et autres travaux d'amélioration des équipements sportifs (stade annexe du 28 septembre avec pelouse synthétique).

✓ DIVERS

2.015.352.029 GNF

Il s'agit des honoraires de l'auditeur local et divers frais bancaires d'un montant de 365 813 622 GNF d'une part et la prise en charge des frais exécutés sur autres versements reçu de la FIFA au cours de l'année 2014 d'un montant de 1 649 538 406 GNF soit 248 229 Dollars .

Au 30/06/2015, la balance entre les ressources et les emplois se chiffre à 3.895.498.290 GNF se décomposant ainsi qu'il suit :

| | |
|--------------------|-------------------|
| 3. SGBG FAP/FIFA | 591.702.681 GNF |
| 4. SGBG RF Propres | 3.303.795.609 GNF |

Après cette présentation de la situation Financière des exercices précédents de la 1^{ère} mandature de la FGF, il sera ensuite présenté le Budget du cycle d'étape 2016-2017 de l'Association, soumis à l'Assemblée pour approbation.

Les évaluations proposées se chiffrent en recettes et en dépenses à la somme de :

47 524 293 590 GNF se décomposant ainsi qu'il suit :

| | |
|--------|--------------------|
| ✓ 2016 | 21 653 000 000 GNF |
| ✓ 2017 | 25 871 293 590 GNF |

Il s'agit d'un condensé des propositions budgétaires relatives aux assistances Financières attendues de la FIFA et de la CAF ainsi que des prévisions de revenus de Fonds Propres pour les exercices 2016-2017.

CHAPITRE I : LES RESSOURCES BUDGETAIRES

Elles comprennent les recettes propres à notre association notamment en ce qui concerne les cotisations, les engagements, les achats de licences, les recettes des matches, les produits de sponsoring et de management, l'appui des institutions publiques nationales et les assistances financières attendues de la FIFA et de la CAF.

DES ASSISTANCES FINANCIERES :

La Fédération Guinéenne de Football membre associée de la CAF et de la FIFA bénéficie de celle-ci des assistances financières.

En ce qui concerne la FIFA IL s'agit du programme d'assistance (FAP) dont bénéficie l'ensemble des associations membres.

Pour l'étape 2016-2017 le montant prévu est de **500 000 US**.

| | | |
|---|-------------|--------------------------|
| ✓ | 2016 | 1 875 000 000 GNF |
| ✓ | 2017 | 2 000 000 000 GNF |

En ce qui concerne la CAF il s'agit des ristournes des différents événements.

La prévision pour 2016 est de **750 000 000 GNF** et de **800 000 000GNF** en 2017.

Des revenus Fonds Propres :

Il s'agit des ressources à mobiliser en dehors des assistances financières de la CAF et de la FIFA.

La prévision est de **23 356 000 000 GNF** pour 2016-2017 se décomposant comme suit :

- **Recette d'affiliation**

La prévision est de **478 000 000 GNF** en 2016 et **578 000 000GNF** en 2017.

C'est l'ensemble des recettes générées par les clubs affiliés à la FGF et engagés dans les différentes compétitions.

- **Produit de sponsoring :**

La prévision est de **10 700 000 000 GNF** en 2016 et **14 143 293 590 GNF** en 2017.

C'est le résultat du projet de partenariat à envisager au titre des exercices 2016-2017.

Un effort de mobilisation de ces produits doit être entrepris par la commission marketing communication et le secrétariat général.

- **Autres produits de sponsoring :**

Il s'agit du partenariat entre la FGF et Airness/France pour un montant de 100 000 Euro l'an.

La prestation y afférente se traduit par la fourniture d'équipement sportifs pour l'ensemble des équipes nationales.

- **Produit de commercialisation des matches :**

La prévision est de **1 000 000 000 GNF** pour la période 2016-2017.

Il s'agit des régis publicitaires, des droits TV et panneaux de fournisseurs extérieurs.

DU FINANCEMENT DES INSTITUTIONS PUBLIQUES NATIONALES

Dans le cadre du soutien à apporter à notre association nationale, notamment en ce qui concerne l'amélioration des programmes de compétitions nationales masculines de foot jeune et de foot féminin ainsi que l'aménagement et le lancement des activités du Centre Technique National de Nongo, des démarches sont initiées auprès de l'Etat à travers les Ministères en charge des Sports et du budget pour la mise à disposition d'un fond de soutien ou une subvention d'équilibre en faveur de notre association nationale.

Le montant sollicité et inscrit dans le budget 2016-2017 se chiffre à **13 000 000 000 GNF** soit **6 500 000 000 GNF** l'an.

C'est le gap des ressources à rechercher auprès de l'ETAT en vue d'appuyer les différents programmes de compétitions et de développement de notre foot Ball à travers le lancement des activités du centre technique

national, l'amélioration des installations techniques existantes à l'auré du lancement des programmes de la ligue professionnelle.

CHAPITRE II : DES DEPENSES BUDGETAIRES

Il s'agit de l'ensemble des charges prévisionnelles pour 2016 et 2017

✓ **Foot Jeunes** **859 050 000 GNF**

2016 359 550 000 GNF

2017 499 500 000 GNF

✓ **Compétitions masculines** **21 618 536 996 GNF**

2016 9 359 900 000 GNF

2017 12 288 636 996 GNF

Il s'agit de la prise en charge des compétitions nationales et internationales.

Ce programme de compétitions masculines pourrait changer avec le lancement de la ligue professionnelle.

✓ **Foot Féminin** **952 500 000 GNF**

2016 327 500 000 GNF

2017 625 000 000 GNF

La prévision concerne les frais de couverture liés à l'organisation du championnat national coupe et de la préparation de l'équipe nationale féminine.

✓ **Futsal** **407 000 000 GNF**

2016 100 000 000 GNF

2017 307 000 000 GNF

La prévision concerne les frais liés au programme de vulgarisation de la discipline.

✓ **Arbitrage** **355 500 000 GNF**

2016 87 500 000 GNF

2017 268 000 000 GNF

La prévision concerne les frais liés au stage de formation des arbitres d'élites, des nouveaux arbitres et intermédiaires

✓ **Médecine** **197 000 000 GNF**

2016 80 000 000 GNF

2017 117 000 000 GNF

Il s'agit de la prise des achats de produits et suivi médical des équipes

✓ **Planning/Administration** **7 954 104 400 GNF**

2016 3 130 000 000 GNF

2017 4 823 204 400 GNF

La prévision concerne les frais liés aux fonctionnements de la Fédération Guinéenne y compris le salaire du personnel contractuel.

✓ **Marketing/communication** **452 000 000 GNF**

2016 215 000 000 GNF

2017 237 000 000 GNF

IL S'agit de la prise en charge des frais liés à la recherche et au management des sponsors pour l'appui à apporter à nos différentes activités ainsi qu'aux frais liés à la communication.

✓ **Infrastructure** **11 166 100 000 GNF**

2016 6 121 400 000 GNF

2017 4 444 700 000 GNF

Il s'agit des frais liés à la prise en charge des actions à réaliser au titre de l'amélioration des infrastructures administratives et techniques de la Fédération Guinéenne de Football (Centre Technique National, siège à Tombo, stade annexe du 28 septembre et l'unité d'hébergement de Nongo).

✓ **Dépenses diverses** **1 067 250 000 GNF**

2016 97 500 000 GNF

2017 969 750 000 GNF

La prévision concerne la prise en charge des honoraires de l'auditeur local statuaire, des frais bancaires et autres dépenses imprévues non ventilées.

Les détails de toutes les propositions de ressources et dépenses pour les deux (02) exercices (2016-2017) sont disponibles aux annexes des différents états récapitulatifs du budget.

Quant au point 9, il reviendra à l'Auditeur statuaire, le **Cabinet d'Audit Lombonna SARL**, d'exposer les analyses faites sur la gestion des comptes de notre association et leur certification, pour la période du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2015 soumises à l'Assemblée pour approbation.

Ainsi le rapport financier et le budget du cycle 2016-2017 présentés par l'Agent Comptable et celui de l'audit des comptes de l'exercice 2013-2015 présenté par le Cabinet d'Audit Lombonna ont été adoptés par l'Assemblée Générale Ordinaire à la majorité par un vote de 119/121.

Ainsi sur proposition du Comité Exécutif, le **Cabinet d'Audit Lombonna SARL** a été retenu et confirmé à l'unanimité des membres statutaires comme Cabinet d'audit local statuaire de la Fédération Guinéenne de Football pour la 1^{ère} tranche de la 2^{ème} mandature des exercices 2016-2017.

Concernant le point onze, douze, treize relatifs aux modifications, à la révocation d'un organe ou d'une personne et à la suspension ou exclusion d'un membre, aucun cas n'a été enregistré au Secrétariat Général de la Fédération Guinéenne de Football.

Au titre du point quatorze, les élections des Présidents, des Vice-Présidents et Membres du Comité Exécutif se sont déroulées en trois (03) étapes. A ce niveau, le vote à bulletin secret a été enregistré au Secrétariat Général de la Fédération Guinéenne de Football.

Au titre du point quinze, les élections du Président, des Vice-Présidents et Membres du Comité Exécutif se sont déroulées en trois (03) étapes. A ce niveau, à bulletin secret a été observé durant tout le processus électoral.

1. De l'élection du Président de la Fédération Guinéenne de Football, deux (02) candidatures ont été annoncées, celles de Monsieur Salifou CAMARA, Président sortant et de Monsieur Djibril DIARRA, membre du Comité Exécutif.

Dès lors, le Secrétaire Général, Ibrahima BARRY a évoqué les règles d'usage selon lesquelles Monsieur Salifou CAMARA, candidat à sa propre succession et Président de séance de l'Assemblée doit être remplacé par le Vice-Président, El Hadj Ibrahima Sory CONTE au présidium.

Au terme du vote, le dépouillement a donné le résultat suivant :

- | | |
|-------------------|-----------------|
| 1. Salifou CAMARA | 84 voix sur 121 |
| 2. Djibril DIARRA | 33 voix sur 121 |

Quatre (04) bulletins nuls ont été enregistrés

2. De l'élection des Vice-Présidents, trois (03) candidatures pour deux (02) postes de Vice-Présidents ont été déclarées. Il s'agit des candidatures de El Hadj Ibrahima Sory CONTE, Vice-Président sortant, de Dr. Zalikatou DIALLO Ep. TROARE, membre sortant du Comité Exécutif et de Monsieur Amadou DIABY.

Au terme du scrutin,

- | | |
|------------------------------------|-----------------|
| 1. Amadou DIABY | 96 voix sur 121 |
| 2. Dr. Zalikatou DIALLO Ep. TRAORE | 76 voix sur 121 |
| 3. El Hadj Ibrahima Sory CONTE | 64 voix sur 121 |

3. De l'élection des membres du Comité Exécutif, vingt (20) candidatures pour douze (12) postes de membres ont été annoncées.

Au terme du vote, le dépouillement a donné le résultat suivant :

- | | |
|---------------------------------------|------------------|
| 1. Thierno Abdoulaye BAH | 116 voix sur 121 |
| 2. Laye Oumar KOULIBALY | 112 voix sur 121 |
| 3. Mohamed Lamine KABA | 108 voix sur 121 |
| 4. Fah CONDE | 101 voix sur 121 |
| 5. Abdourahamane TOURE | 101 voix sur 121 |
| 6. Moussa Bintou KABA | 101 voix sur 121 |
| 7. Mamadouba Engagé CAMARA | 99 voix sur 121 |
| 8. Mamadou Chérif DIALLO | 94 voix sur 121 |
| 9. Dr. El Hadj Mohamed Kader CAMARA | 94 voix sur 121 |
| 10. Abou CISSE | 94 voix sur 121 |
| 11. Hadja Oumou Banouna SY Ep. CAMARA | 90 voix sur 121 |
| 12. Moustapha Kamal Bass TOURE | 74 voix sur 121 |
| 13. Mamadou DIALLO | 42 voix sur 121 |
| 14. Aboubacar KAMISSOKO | 42 voix sur 121 |
| 15. Mamadou Aliou BALDE | 37 voix sur 121 |
| 16. Colonel Youssouf TRAORE | 35 voix sur 121 |
| 17. Ibrahima Calva 1 FOFANA | 30 voix sur 121 |
| 18. Aguibou DIALLO | 30 voix sur 121 |
| 19. Fodé Capi CAMARA | 24 voix sur 121 |
| 20. Ahousesiny KABA | 22 voix sur 121 |

Au terme de toutes les opérations de vote, un Comité Exécutif de quinze (15) membres dans la composition suivante a été élu :

1. Salifou CAMARA
2. Amadou DIABY
3. Dr. Zalikatou DIALLO Ep. TRAORE
4. Thierno Abdoulaye BAH
5. Laye Oumar KOULIBALY
6. Mohamed Lamine KABA
7. Fah CONDE

8. Abdourahamane TOURE
9. Moussa Bintou KABA
10. Mamadouba Engagé CAMARA
11. Mamadou Chérif DIALLO
12. Dr. El Hadj Mohamed Kader CAMARA
13. Abou CISSE
14. Hadja Oumou Banouna SY Ep. CAMARA
15. Moustapha Kamal Bass TOURE

Après la présentation des membres du Comité Exécutif élus à l'Assemblée Générale, le Président Salifou CAMARA a aussitôt réitéré, **sa marque de confiance à Ibrahima BARRY et l'a reconduit dans ses fonctions de Secrétaire Général pour ce mandat à venir.**

Se rapportant sur les dispositions de la 11^{ème} Assemblée Ordinaire portant sur la mise en place d'une ligue professionnelle, le Secrétaire Général a donné la parole aux représentants des clubs pour leurs observations.

Aussi, à la demande des clubs de ligues 1 et 2, une déclaration a été faite par leur porte-parole Akoï KOÏVOGUI relative à l'adhésion desdits clubs pour la mise en œuvre de la Ligue de Football Professionnel dès les mois à venir.

Avant de lever la séance à 22H 35' et déclarer clos les travaux de la 12^{ème} Assemblée Générale Ordinaire et Elective, le représentant de la CAF et le Ministre des Sports ont tour à tour souhaité bonne chance et plein succès au nouveau Comité Exécutif.

0401 COMPTABILITEP* ASOG 2015
Mme KETA Fatsouata

Dressé à Conakry, le 14 août 2015

Ibrahima BARRY

SECRETARE DE SEANCE

